

**UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE
FACULTE DE SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION**

**Centre d'Excellence pour la Gouvernance des Industries extractives en
Afrique Francophone (CEGIEAF)**

APPEL A CONTRIBUTIONS

1

Conférence internationale

**INITIATIVES DE SURVEILLANCE DE LA GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES
EN AFRIQUE FRANCOPHONE
Bilan et perspectives**

Yaoundé, les 22 et 23 août 2014

1. Contexte et justification

L'exploitation des ressources naturelles non renouvelables comme le pétrole, le gaz et les mines, constitue pour les pays africains en général et ceux de l'Afrique Francophone en particulier, une source importante de revenus. Par exemple au GABON, le pétrole représente jusqu'à 80% des recettes d'exportation ; au TOGO, le phosphate frôle les 40% des recettes d'exportation ; en GUINEE CONAKRY, la bauxite et l'alumine représentent un peu plus de 63% des exportations ; au NIGER, l'uranium est la principale source de recettes à l'exportation ; au CONGO BRAZZAVILLE, le pétrole représente 67% du PNB, 95% des exportations et 78% des revenus de l'Etat ; en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, les gisements miniers fournissent l'essentiel du budget de l'Etat ; au CAMEROUN, l'exploitation pétrolière a contribué ces dernières années à plus de 25% aux recettes budgétaires.

Les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles auraient dû contribuer au financement d'une croissance forte et durable et à la réduction de la pauvreté. Mais le constat est plutôt amer : plus de la moitié des populations des pays francophones d'Afrique riches en ressources naturelles, vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec une tendance à l'accentuation, en relation avec l'explosion démographique et l'exode des populations. La tentation est alors grande de considérer l'exploitation des ressources minérales comme une malédiction : non seulement les populations n'en bénéficient pas mais, elle provoque des conflits sociaux et des dégâts environnementaux considérables.

Le diagnostic donne à conclure que ce syndrome de la « malédiction des ressources » naturelles, est principalement dû au déficit de transparence et d'équité à différents niveaux de la chaîne des valeurs des industries extractives, depuis la décision d'extraire jusqu'à la répartition des revenus en passant par la négociation des contrats et la responsabilité sociale des différentes parties prenantes. Depuis plusieurs décennies, des citoyens des pays riches en ressources naturelles, à travers les Organisations de la Société civile, les médias, les réseaux de parlementaires, tirent la sonnette d'alarme et exigent une meilleure gouvernance et une responsabilité réelle dans la création et l'utilisation des richesses découlant de l'exploitation des ressources naturelles. Un secteur qui traditionnellement s'entourait d'opacité et se gérait comme un domaine réservé aux élites politiques et aux sociétés importantes commence à

- CEGIEAF -

s'ouvrir au regard du public. Des groupes de la société civile se retrouvent dans plusieurs initiatives de dialogue, fondamentales pour l'avenir de tous les pays dotés de ressources naturelles.

Plusieurs initiatives internationales visant à contraindre les pays à une meilleure gouvernance du secteur ont vu le jour avec en bonne place, l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Ces initiatives mettent l'accent sur la participation citoyenne de toutes les parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre des politiques relatives aux industries extractives dans les pays africains. Dans cette perspective, depuis quelques années, le Centre d'Excellence pour la Gouvernance des Industries Extractives en Afrique Francophone (CEGIEAF) fruit d'un partenariat entre Revenue Watch Institute et l'Université Catholique d'Afrique Centrale, œuvre pour le renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des journalistes pour qu'ils puissent jouer un rôle de veille sur la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone.

Cette conférence internationale, organisée par le CEGIEAF, se propose de créer un espace d'échanges et de réflexion pour des chercheurs, des membres de la société civile, des journalistes, des élus locaux, des parlementaires, des membres de l'administration publique, des partenaires d'appui technique et financier et des responsables des compagnies extractives, leur permettant de faire le point sur l'action des organes de surveillance dans la gestion des industries extractives, de partager les visions et les expériences.

2. Objectifs

La conférence internationale a pour objectifs :

Objectif global :

Contribuer à l'amélioration des actions des mécanismes de surveillance dans la gestion des industries extractives.

Objectifs spécifiques :

- i) Rassembler les représentants des différents mécanismes de surveillance de l'Afrique Francophone, pour un bilan critique de leurs rôle, leur intervention et les résultats atteints dans la gouvernance des industries extractives à ce jour ;
- ii) Faire présenter par des chercheurs, leurs travaux relatifs aux rôles et contributions des mécanismes de surveillance dans la gouvernance des IE ;
- iii) Orienter l'action des différents organes de surveillance vers des interventions de nature à accroître davantage leur impact sur la bonne gestion du secteur extractif au niveau national et régional ;
- iv) Associer à ces réflexions, en plus des chercheurs et praticiens, les autres intervenants de la gouvernance des IE, que sont les compagnies, les administrations publiques, les Associations de Producteurs de Pétrole Africain (APPA) et les partenaires au développement ;
- v) Publier des résultats de ces réflexions et recherches dans un document (Actes de la conférence internationale), afin d'informer sur les différentes actions des organes de surveillance.

- CEGIEAF -

3. Cibles :

- Universitaires : enseignants, chercheurs, étudiants de 3e cycle.
- OSC : membres des ONG, des associations, des communautés locales, ayant une expérience avérée dans au moins un des grands domaines des ressources naturelles.
- Journalistes : indépendants ou travaillant pour des média.
- Parlementaires : membres des instances législatives nationales.
- Maires et élus locaux.
- Personnels de l'Etat.
- Personnels des compagnies extractives.
- Membres du comité ITIE.
- Représentations diplomatiques.
- Partenaires techniques et financiers.
- Associations de Producteurs de Pétrole Africains (APPA).
- L'Union Africaine.
- Les organes d'évaluation des Paires.

3

3. Axes de Contributions

Les contributions, qu'elles émanent des chercheurs, des praticiens (acteurs de la société civile) ou de quelque autre partie prenante, doivent porter sur des expériences concrètes de surveillance se reportant à l'un des maillons de la chaîne de décisions des industries extractives. Les contributeurs chercheurs, universitaires, des OSC, des média, de l'administration publique et personnels des compagnies extractives sont vivement encouragés.

Axe 1 : Vision minière en Afrique, évolution des politiques et de la régulation

Il s'agit ici de faire une réflexion rétrospective et prospective sur la vision minière africaine, sur quelques visions nationales, sur la gestion des ressources naturelles – pétrole, mines, gaz – sur l'évolution des politiques minières et celle de la régulation des mines, pour en mesurer la portée, l'impact et les défis dans la bonne gouvernance des ressources naturelles dans le contexte africain en général et singulièrement, en Afrique Francophone.

- Les cours soutenus des matières minérales en Afrique (or, pétrole) ont engendré de profondes mutations au cours des dix dernières années : volatilité des prix, augmentation des revenus, création des fonds souverains et autres mécanismes de gestion des revenus. En réaction à cette situation, diverses réformes légales et politiques fiscales ont été initiées en Afrique au niveau régional et national pour s'adapter à la situation. Quel bilan peut-on faire à ce jour ? Quel a été le rôle des organes de surveillance dans cette dynamique ? Des cas concrets doivent être rapportés à partir des initiatives régionales (CEDEAO, CEMAC).
- Industries Extractives et développement national : étude de cas d'applications possibles de la Vision Minière Africaine et traduction des initiatives régionales dans les politiques, réformes et législations nationales de développement (élaboration d'une vision pour le secteur, situation actuelle).
- Transitions politiques et nouvelles Constitutions : les bonnes pratiques émergentes (Niger, Guinée, etc.) de valorisation des ressources naturelles.
- Développement inclusif de cadres réglementaires efficaces.

- CEGIEAF -

B.P 11628 Yaoundé- Cameroun Tél : +(237) 77 39 30 50 /22 30 54 98 /99 poste 390 / cegieaf@yahoo.fr
Université Catholique d'Afrique Centrale/ Institut Catholique de Yaoundé, Campus d'Ekounou

CENTRE D'EXCELLENCE pour la GOUVERNANCE des INDUSTRIES EXTRACTIVES en AFRIQUE FRANCOPHONE

- Mécanismes de règlement des litiges nés de la mise en valeur des ressources extractives.

Axe 2 : Transparence dans les industries extractives : quelles leçons ?

Il sera question dans cet axe de faire des analyses comparatives, rétrospectives et prospectives sur la réception et l'appropriation par l'Etat, les compagnies et les organes de surveillance des exigences de transparence dans la gestion des ressources naturelles : transparence des contrats, transparence des paiements et des recettes, transparence dans la gestion des revenus issus des ressources extractives. Il sera également question d'interroger le niveau d'implication des organes de surveillance dans la négociation/renégociation/revisitation des contrats et dans la gestion des revenus.

Il sera enfin question ici, d'interroger les initiatives régionales, sous-régionales et nationales de promotion de la transparence et de la redevabilité.

- Processus de négociation et renégociation des contrats - l'implication des OSC.
- Transparence des contrats (Guinée et RDC) et suivi des obligations contractuelles et légales (RDC, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Niger, autres ?).
- Surveillance des flux de paiements, des recettes (au niveau des Compagnies extractives et de l'Etat) et des dépenses.
- Initiatives de transparence CEDEAO, UEMOA, CEMAC, etc.
- Expérience d'appropriation des initiatives de transparence par des compagnies extractives.

Axe 3 : Transparence et redevabilité tout au long de la chaîne de valeur des industries extractives

Il s'agit de faire l'état des lieux des initiatives **des organisations de la société civile nationale et internationale, des parlementaires, journaliste, élus locaux et communautés locales** dans la participation citoyenne à une meilleure gouvernance des industries extractives, en relevant les maillons de la chaîne de décision couverts par ces acteurs et ceux qui ne le sont pas, de l'amont de la chaîne - questions légales, de contrat et de fiscalité notamment, - à l'aval - questions liées à la collecte et à la gestion des revenus, des questions d'impact. Les contributions s'inscrivant dans cet axe se serviront des cas concrets de terrain pour faire le point sur les succès, l'impact sur la promotion de la transparence, de la redevabilité, sur l'amélioration des conditions de vie des populations et sur la bonne gouvernance dans le secteur de manière générale, les acquis et les défis relatifs à l'action des acteurs sus – cités.

Les études de cas faisant ressortir l'approche et l'impact sur la gouvernance des ressources naturelles et sur l'amélioration des conditions de vie des populations, sont recommandées.

- L'implication dans le cadre de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE)
- Le suivi des obligations légales et contractuelles au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée, au Niger, en République démocratique du Congo, autres ?
- Le suivi budgétaire au Cameroun, Niger, Tchad, autres ?
- Le suivi des questions environnementales et des droits humains au Cameroun, au Tchad, au Niger, au Gabon, au Mali, en RDC, autres ?
- L'action des réseaux des parlementaires dans les industries extractives/ressources naturelles au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger, autres ?
- L'intervention des maires francophones dans le secteur des ressources naturelles ?
- L'action des réseaux des journalistes dans le secteur des ressources naturelles, au Burkina Faso, au Niger, en RDC, au Sénégal, autres ?

- CEGIEAF -

CENTRE D'EXCELLENCE pour la GOUVERNANCE des INDUSTRIES EXTRACTIVES en AFRIQUE FRANCOPHONE

Axe 4 : Réseautage et initiatives de Collaboration entre les différentes parties prenantes du secteur en Afrique

En Afrique et sur d'autres continents, des plates-formes de dialogue multipartenaire (OSC, média, secteur privé et administration publique) des synergies entre organes de surveillance dans le but d'améliorer la gouvernance des IE et d'accroître l'impact de leur action ont été mises sur pied. Quel bilan peut-on faire à ce jour ? Quelles sont les bonnes pratiques qui en résultent et qui sont transférables aux pays francophones d'Afrique ou entre pays d'Afrique francophone ? Des cas concrets doivent être rapportés.

- Leçons sur le dialogue et les plates-formes multi-acteurs (ITIE, plate forme de redevabilité - IDAK en RDC, ainsi que d'autres initiatives, comme le Comité d'examen des marchés en Guinée ou d'autres réseaux plus informels).
- Une décennie d'expériences de mobilisation à travers la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez : leçons apprises, défis et perspectives.
- OSC et média : quelles stratégies pour un engagement commun concerté ?
- Comment impliquer les décideurs politiques (parlements et gouvernements) dans un engagement commun ?

Axe 5 : Défis et perspectives

Au regard du contexte global, de la géopolitique et de l'économie politique des Industries Extractives :

- Quels sont les défis liés à la bonne gouvernance du secteur en Afrique Francophone ?
- Quels sont les défis liés à l'action des organes de surveillance ?
- Quelles sont les opportunités existantes ?

Les défis et opportunités peuvent varier d'une partie prenante à une autre, ce qui ouvre la voie à une variété de perspectives. Quels outils et stratégies à adopter pour une action encore plus efficace ?

Comité Scientifique :

R.P Pr Richard FILAKOTA, Recteur de l'UCAC, Cameroun

R.P Pr Martin BRIBA Sj., Doyen de la FSSG, UCAC, Cameroun

M. Matteo PELLEGRINI, Head of Capacity Development RWI, Royaume-Uni

M. Patrick HELLER, Head of Legal and Economic Programs RWI, Etats-Unis

Mme Evelyne TSAGUE, Coordinatrice Régionale Afrique Francophone RWI, Cameroun

Dr Célestin NENTA, Coordonnateur Master Comptabilité et Finances, UCAC, Cameroun

Dr Achille SA'A LAPA, Enseignant permanent, UCAC, Cameroun

R.P Pr Ludovic LADO Sj., Universitaire, Directeur IDDH / CERAP, Côte-d'Ivoire

Dr Achille NGWANZA, Chargé d'Enseignement M2 Arbitrage et Commerce Intl., UVSQY, France

Dr Samuel NGUIFFO, Secrétaire Général, CED, Cameroun

M. Adrien SOMDA, Inspecteur des Impôts, Burkina Faso

M. Mahaman LAOUAN GAYA, secrétaire général du ministère de l'énergie et du pétrole, Niger

Dr Isaac TAMBA, Universitaire, Conseiller Technique MINEPAT, Cameroun

Dr Gilbert Maoundonodji, Universitaire, Coordonnateur du GRAMP-TC, Tchad

- CEGIEAF -

B.P 11628 Yaoundé- Cameroun Tél : +(237) 77 39 30 50 /22 30 54 98 /99 poste 390 / cegieaf@yahoo.fr
Université Catholique d'Afrique Centrale/ Institut Catholique de Yaoundé, Campus d'Ekounou

4. Langue de travail

La langue de travail durant la Conférence est le français.

6

5. Chronogramme

1	2	3	4	5
Date limite de soumission d'un résumé de la proposition à communication (pas plus de 300 mots à envoyer à cegieaf@yahoo.fr)	Date limite de soumission de la communication complète	Envoi aux auteurs des évaluations et de l'avis du comité scientifique	Date limite de réception des versions définitives	Diffusion du programme préliminaire de la conférence internationale
21 février 2014	25 avril 2014	26 mai 2014	26 juin 2014	28 juillet 2014

Pour tout renseignement et correspondance s'adresser à cegieaf@yahoo.fr

- CEGIEAF -

B.P 11628 Yaoundé- Cameroun Tél : +(237) 77 39 30 50 /22 30 54 98 /99 poste 390 / cegieaf@yahoo.fr
Université Catholique d'Afrique Centrale/ Institut Catholique de Yaoundé, Campus d'Ekounou